

TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 11 Juin 2024
DELIBERATION N° 2024-42**

OBJET : Programme EPC 2024 – Tranche 3.

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois de Juin le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 28 Mai 2024, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Roland CANAYER, Président du Syndicat.

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	X		
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X	
François ABBOU	PEYROLLES		X	
Jean-Luc CHAPON	UZES	X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD	X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X		
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X	
Aline BASTIDA	GARONS		X	
Maurice BLACHAS	GENERAC	X		
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X		
Démissionnaire	ANDUZE			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X		
		18	7	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	25
Nombre de Membres présents	:	18
Nombre de votes exprimés	:	18

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Dans la continuité des aides attribuées aux communes adhérentes qui concourent à la rénovation des réseaux d'éclairage public réalisés en coordination avec l'enfouissement des réseaux d'électricité en installant des luminaires et des appareillages qui généreront une diminution significative des consommations d'énergie électrique, la Commission Travaux du 04 Juin 2024, a entériné la tranche 3 des programmes de travaux 2024.

Programme EPC 2024 – Tranche 3- PAGE 2

Vu les crédits inscrits au Budget 2024 du Syndicat,

Qu'ainsi, l'attribution de ces subventions s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'action tendant à maîtriser la demande d'énergie du réseau et accompagner l'action des adhérents tendant à maîtriser la demande d'énergie électrique sur leur territoire :

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- **VALIDE** la tranche 3 du programme EPC 2024, tel que présenté ci-dessous :

OPERATION	COMMUNES	MONTANT DES TRAVAUX	MONTANT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION
21-EPC-56	AIGUES VIVES	58 108,85 €	45 000,00 €	20 %	9 000,00 €
22-EPC-35	GALLARGUES LE MONTUEUX	23 911,70 €	23 911,70 €	20 %	4 782,34 €
21-EPC-113	MOULEZAN	47 673,32 €	30 000,00 €	30 %	9 000,00 €
19-EPC-83	ST PAUL LES FONTS	10 971,49 €	10 971,49 €	30 %	3 291,45 €

- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant légal à notifier les subventions accordées.

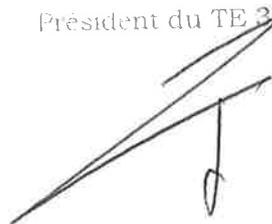
Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

Pour extrait



Roland CANAYER

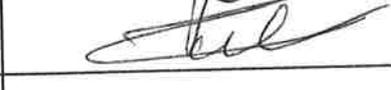
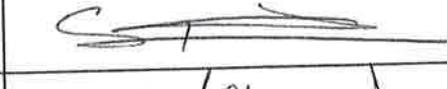
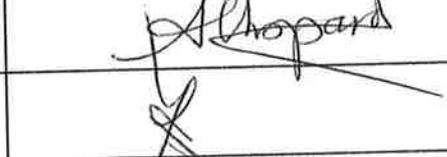
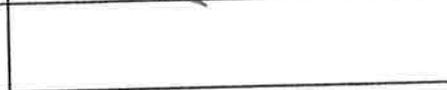
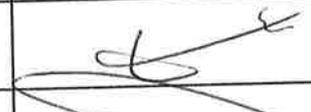
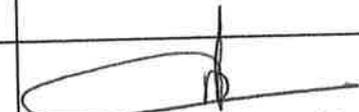
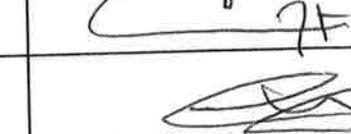
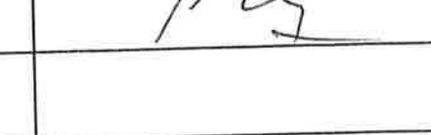
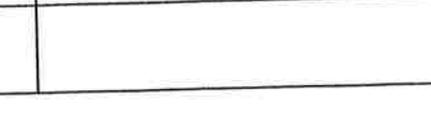
Président du TE 30 - SMEG



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 11 JUI 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG, N

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 11 JUIN 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG, N°

Envoyé en préfecture le 14/06/2024
Reçu en préfecture le 14/06/2024
Publié le 14/06/2024
ID : 030-200039543-20240611-2024_42-DE



NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	